

Avis de Convocation

Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire

Le mercredi 28 mai 2008

à 10 heures au siège de la société,
75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris

Paris, le 21 avril 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher(e) Actionnaire,

Au nom du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, j'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de Peugeot S.A. qui se tiendra sous la Présidence de Monsieur Thierry Peugeot, Président du Conseil de Surveillance, le mercredi 28 mai 2008 à 10 heures au siège de la société.

Comme chaque année, cette Assemblée vous donnera l'occasion de vous informer et de vous exprimer. Nous évoquerons pour vous les développements qui ont marqué la vie de notre groupe en 2007.

Votre participation est importante et je souhaite vivement que vous puissiez prendre part à cette Assemblée. Vous trouverez à cet effet toutes les informations utiles dans les pages qui suivent. Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous accorderez aux résolutions soumises à votre vote.

En espérant vivement vous compter parmi nous, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher(e) Actionnaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Christian Streiff
Président du Directoire



Sommaire

■ Comment participer à l'Assemblée Générale ?	3
■ Ordre du jour	6
■ Présentation et projets de résolutions	7
■ Gouvernement d'entreprise	15
■ Exposé sommaire de la situation et de l'activité en 2007	27
■ Résultats financiers de la société de Peugeot S.A. au cours des cinq derniers exercices	30
■ Demande d'envoi de documents et de renseignements	31

Pour tout renseignement sur la société ou la participation à l'Assemblée, le service Relations actionnaires est à votre disposition :

- Par téléphone :  **N° Azur 0 810 424 091**
(Coût d'un appel local)
- Par courrier : PSA PEUGEOT CITROËN
Communication Financière
75, avenue de la Grande-Armée - 75116 Paris
- Par e-mail : communication.financiere@psa.fr



Comment participer à l'Assemblée Générale ?

■ Qui peut participer à l'Assemblée ?

Vous pouvez assister personnellement à l'Assemblée Générale ou bien voter par correspondance ou par procuration.

Les deux conditions requises sont :

- la détention d'actions Peugeot S.A. (quel que soit le nombre en votre possession) ;
- la justification de votre qualité d'actionnaire **au plus tard le jeudi 22 mai 2008.**

■ Votre participation à l'Assemblée Générale est facilitée.

Vous n'avez pas besoin d'immobiliser vos titres pour participer à l'Assemblée Générale.

Si vos actions sont nominatives (compte nominatif pur ou nominatif administré).

Votre qualité d'actionnaire résulte de l'inscription de vos actions dans le registre des actionnaires nominatifs tenu par Peugeot S.A.

Vous n'avez donc **aucune démarche particulière** à faire pour apporter cette preuve.

Si vos actions sont au porteur (compte-titres ou PEA tenus par une banque, une société de Bourse).

Votre qualité d'actionnaire est certifiée par « **l'attestation de participation** » délivrée par la banque ou la société de Bourse gestionnaire de votre compte titres.

Elle atteste que vous êtes bien actionnaire trois jours ouvrés avant la date de l'Assemblée.

Votre banque ou votre société de Bourse établira cette attestation et la joindra à votre demande de carte d'admission ou à votre formulaire de vote/procuration, lors de la transmission de votre formulaire à Natixis – Service Émetteur Peugeot S.A.

En cas de vente de tout ou partie de vos titres, alors que vous auriez déjà effectué les démarches de participation à l'Assemblée, c'est votre banque ou votre société de bourse qui se chargera de faire annuler votre participation à notre Assemblée.

■ Quels documents pouvez-vous demander et comment ?

Le document de référence 2007 est à votre disposition sur simple demande.

Vous pouvez demander que le document de référence 2007 vous soit adressé à l'aide de la demande d'envoi de documents page 31. Il vous suffit de joindre la demande de documents dans la même enveloppe que celle utilisée pour demander votre carte d'admission ou pour envoyer le formulaire de vote/procuration.

Vous pouvez également consulter le document de référence 2007 sur le site **www.psa-peugeot-citroen.com**.

■ Comment voter ?

Vous désirez assister à l'Assemblée Générale.

Vous devez demander une carte d'admission. Il vous suffit pour cela de cocher la **case A** en partie supérieure du formulaire, de dater et signer en bas du formulaire, d'inscrire vos nom, prénom et adresse en bas à droite du formulaire ou de les vérifier s'ils y figurent déjà.

Pour les actions inscrites au nominatif, vous transmettez votre demande, directement, à l'aide de l'enveloppe-réponse T, à Natixis – Service Émetteur Peugeot S.A.

Pour les actions inscrites au porteur, vous transmettez votre demande à votre banque ou société de Bourse gestionnaire de votre compte-titres, qui joindra l'attestation de participation avant de les faire suivre à Natixis – Service Émetteur Peugeot S.A.

La demande doit être faite le plus tôt possible.

Une carte d'admission vous sera adressée.

Vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale.

Pour voter, vous avez le choix entre trois options :

1. Voter par correspondance :

- cochez les **cases B et 1** du formulaire ;
- indiquez votre vote ;
- datez et signez en bas du formulaire.

Si vous désirez voter « contre » une résolution ou vous « abstenir » (l'abstention étant assimilée à un vote contre), vous noircissez la case correspondant au numéro de la résolution concernée. Vous ne noircissez aucune case si vous votez « pour » à chaque résolution.

2. Donner pouvoir au Président de l'Assemblée (le Président du Conseil de Surveillance) :

- cochez les **cases B et 2** du formulaire ;
- datez et signez en bas du formulaire.

Vos voix s'ajouteront à celles du Président. Celui-ci émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire, et un vote défavorable dans le cas contraire.

3. Donner procuration à votre conjoint ou à un autre actionnaire :

- cochez les **cases B et 3** du formulaire ;
- précisez l'identité (nom, prénom) et l'adresse de la personne qui vous représentera ;
- datez et signez en bas du formulaire.

Pour les actions inscrites au nominatif, vous transmettez votre demande, directement, à l'aide de l'enveloppe-réponse T, à Natixis – Service Émetteur Peugeot S.A.

Pour les actions inscrites au porteur, vous transmettez votre formulaire à votre banque ou société de Bourse gestionnaire de votre compte-titres, qui joindra l'attestation de participation avant de les faire suivre à Natixis – Service Émetteur Peugeot S.A.

■ Comment remplir le formulaire ?

Vous désirez assister à l'Assemblée : cochez la **case A**.

Vous désirez voter par correspondance ou être représenté à l'Assemblée : cochez la **case B** et remplissez l'un des trois cadres ci-dessous.

Vous êtes actionnaire au porteur : vous devez faire établir une attestation de participation par votre teneur de compte qui la joindra à ce formulaire.

IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please see instructions on reverse side.

A QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / **WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM**

B Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire // I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.
J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des trois possibilités offertes // I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

PEUGEOT S.A.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 234 280 298 €
Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée
75116 PARIS
B 552 100 554 R.C.S. PARIS
Siret 552 100 554 00021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
du 28 mai 2008 à 10 heures au siège social de Peugeot S.A.
75, avenue de la Grande-Armée - PARIS 16e
ANNUAL GENERAL MEETING AND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING
called on May 28, 2008 at 10 a.m. to the Company's head office Peugeot S.A.
75, avenue de la Grande-Armée - PARIS 16e

CADRE RÉSERVÉ / For Company's use only

Identifiant / Account

Nombre d'actions Nominatif VS
Number of shares Registered VD

Porteur / Bearer 150

Nombre de voix / Number of voting rights : 150

1 **JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST**
Cf. au verso renvoi (3) - See reverse (3)

Je vote **OUI** à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote **NON** ou je m'abstiens, ce qui équivaut à voter **NON**.
I vote **FOR** all resolutions approved by the Managing Board **EXCEPT** those indicated by an shaded box - like this for which I vote against or I abstain which is equivalent to voting **AGAINST**.

A.G.O. A.G.M.				A.G.E. E.G.M.			Oui Yes		Non/No Abst/Abs	
1	2	3	4	13	14	15	A	<input type="checkbox"/>	A	<input type="checkbox"/>
5	6	7	8				B	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>
9	10	11	12				C	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>
							D	<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>
							E	<input type="checkbox"/>	E	<input type="checkbox"/>

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are presented:
- Je donne pouvoir au Président de TA.G. de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf.
- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain from voting (is equivalent to a vote against).
- Je donne procuration (cf. au verso renvoi 2) à M., Mme ou Mlle
pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (2)) Mr, Mrs or Miss / to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
3 jours ouvrés avant la date de l'assemblée, soit le 22 mai 2008 à :
NATIXIS - Service Émetteurs Assemblée PEUGEOT S.A.
10-12 rue des Roquesmonts - 14099 Caen Cedex 9

To be taken into account, this form must be received at least
3 business days prior to the meeting date, i.e. May 22, 2008 at the following address :
NATIXIS - Service Emitters Assemblée PEUGEOT S.A.
10-12 rue des Roquesmonts - 14099 Caen Cedex 9 - FRANCE

2 **JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
dater et signer au bas du formulaire, sans rien remplir.
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING
date and sign the bottom of the form without completing it.
cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)

ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement enregistrées par votre teneur de comptes.
CAUTION : If you're voting on bearer securities, the present instructions will only be valid if they are directly registered with your custodian bank.

Identification de l'actionnaire / Shareholder identification (beneficial owner)
Nom, Prénom, Adresse / Name, first name, address
Si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement / If this information is already supplied, please verify and correct if necessary.
Cf. au verso (1) - See reverse (1)

3 **JE DONNE POUVOIR À :** (soit le conjoint, soit un autre actionnaire - cf. renvoi (2) au verso) pour me représenter à l'Assemblée
I HEREBY APPOINT (you may give your PROXY either to your spouse or to another shareholder - see reverse (2)), to represent me at the above mentioned meeting.
M., Mme ou Mlle / Mr, Mrs or Miss
Adresse / Address

Quel que soit votre choix, datez et signez ici.

Date & Signature

Vous désirez voter par correspondance : cochez ici et suivez les instructions.

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée : cochez ici.

Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée qui sera présente à l'Assemblée : cochez ici et inscrivez les coordonnées de cette personne.

Inscrivez ici vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà.

Ordre du jour

■ Assemblée délibérant comme Assemblée Générale ordinaire

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2007.
- Affectation des résultats et mise en distribution du dividende.
- Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Marc Friedel.
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.
- Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Christian Streiff reprendrait effet après la cessation de son mandat social.
- Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Jean-Philippe Collin reprendrait effet après la cessation de son mandat social.
- Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Gilles Michel reprendrait effet après la cessation de son mandat social.
- Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Grégoire Olivier reprendrait effet après la cessation de son mandat social.
- Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Roland Vardanega reprendrait effet après la cessation de son mandat social.
- Détermination du montant des jetons de présence.
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions.

■ Assemblée délibérant comme Assemblée Générale extraordinaire

- Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital par voie d'annulations d'actions rachetées par la société.
- Autorisation donnée au Directoire d'utiliser les délégations et autorisations en période d'offre publique portant sur les titres de la société.
- Délégation de compétence donnée au Directoire à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société.



Présentation et projets de résolutions

Douze résolutions sont proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant comme Assemblée Générale ordinaire et trois résolutions sont soumises à l'Assemblée délibérant comme Assemblée Générale extraordinaire.

■ I – Délibérations à caractère ordinaire

La **première résolution** soumet à l'approbation des actionnaires les comptes sociaux de l'exercice 2007, qui font ressortir un résultat de 525 580 339 euros.

Première résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice écoulé, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport général des Commissaires aux Comptes approuve les comptes sociaux de l'exercice 2007, qui font ressortir un bénéfice de 525 580 339,33 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

La **deuxième résolution** soumet à l'approbation des actionnaires les comptes consolidés de PSA PEUGEOT CITROËN pour 2007, qui font ressortir un résultat de 885 millions d'euros.

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2007

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes consolidés, des commentaires du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2007, tels qu'ils viennent de lui être présentés.

La **troisième résolution** porte sur l'affectation du résultat de l'exercice et la mise en paiement du dividende. Le dividende proposé s'établit à 1,50 euro par action. Si cette proposition est approuvée, le paiement du dividende aura lieu le 4 juin 2008. La distribution proposée pour l'exercice 2007 correspond, compte tenu de la totalité des actions composant le capital au 31 décembre 2007, à un montant de 351 millions d'euros, soit un ratio de distribution par rapport au résultat net consolidé part du groupe de 39,7 %.

Troisième résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, constate que le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice de 525 580 339,33 euros majoré du report à nouveau bénéficiaire de l'exercice précédent d'un montant de 632 089 020,73 euros, s'élève à la somme de 1 157 669 360,06 euros.

Elle décide d'affecter comme suit ce bénéfice distribuable :

- aux actions	351 420 447,00 €
- aux autres réserves	100 000 000,00 €
- au report à nouveau	706 248 913,06 €

Le dividende de 1,50 euro par action, éligible en totalité à l'abattement de 40 % visé à l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts ou, sur option du bénéficiaire, au prélèvement libératoire visé à l'article 117 quater du Code Général des Impôts pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier, sera mis en paiement le 4 juin 2008.

Les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend note qu'au titre des exercices 2004, 2005 et 2006 les dividendes ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net
2004	229 803 390 actions de 1 €	1,35 €
2005	229 146 756 actions de 1 €	1,35 €
2006	228 805 381 actions de 1 €	1,35 €



La **quatrième résolution** porte sur le mandat de M. Marc Friedel qui arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007. Il est proposé de procéder à son renouvellement pour une durée de six ans, prenant fin à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013.

<p>Marc Friedel</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 26 juin 1996 Échéance du mandat en cours : 2008 Né le 21 juillet 1948</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité financier</p> <p>Adresse professionnelle : 1, rue Ballu 75009 Paris France</p>	<p>Consultant</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Marc Friedel est également :</p> <p>Représentant permanent de Sofinaction (Groupe CIC) au Conseil d'Administration de la Société Nancéienne Varin-Bernier (SNVB).</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance des Presses Universitaires de France. Vice-président du Conseil d'Administration de la Librairie Ernest Flammarion.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Marc Friedel a été président directeur général, de 1989 à 1999, de la société Berger-Levrault, société cotée à la Bourse de Paris.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>
--	--

Quatrième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, décide, sur la proposition du Conseil de Surveillance, de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Marc Friedel, pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2014 à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

La **cinquième résolution** concerne la ratification des conventions dites « réglementées » approuvées par le Conseil de Surveillance. Ces conventions sont visées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui figure dans le document de référence. Les conventions nouvelles concernent l'application du régime de retraite pour tenir compte des modifications apportées à la composition du Directoire.

Cinquième résolution

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve ce rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

Les **sixième à dixième résolutions** proposent l'approbation d'une convention réglementée intéressant chacun des membres du Directoire. L'an dernier l'Assemblée Générale avait approuvé une convention réglementée précisant les modalités de poursuite du contrat de travail des membres du Directoire à l'issue de la cessation de leur mandat social. Les conditions de rémunération attachées à ce contrat seront alors égales à la dernière rémunération fixe décidée par le Conseil de Surveillance, augmentée de la moyenne des trois dernières rémunérations variables ; toute la durée passée à l'exercice du mandat social sera considérée comme durée de présence dans l'entreprise à retenir pour calculer l'ancienneté dans l'exercice du contrat de travail. A partir de cette année, conformément aux dispositions de l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, la reprise du contrat de travail aux conditions exposées ci-dessus sera subordonnée à la constatation de l'atteinte d'objectifs de performance préalablement définis par le Conseil de Surveillance : la part variable de rémunération perçue en moyenne sur la durée du mandat s'achevant, devra avoir été supérieure ou égale à 60 % de la part fixe perçue en moyenne sur la même période. Ces dispositions peuvent être revues en cas de circonstances exceptionnelles à l'appréciation du Conseil de Surveillance. Ces résolutions visent à approuver ces conditions.

Sixième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Christian Streiff reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Christian Streiff reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Septième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Jean-Philippe Collin reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Jean-Philippe Collin reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Huitième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Gilles Michel reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Gilles Michel reprendrait effet après la cessation de son mandat social.



Neuvième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Grégoire Olivier reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Grégoire Olivier reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

Dixième résolution

Approbation d'une convention réglementée relative aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Roland Vardanega reprendrait effet après la cessation de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les engagements visés à l'article L. 225-90-1 du Code de commerce, approuve les engagements mentionnés dans ce rapport et relatifs aux conditions dans lesquelles le contrat de travail de M. Roland Vardanega reprendrait effet après la cessation de son mandat social.

La **onzième résolution** porte sur le montant des jetons de présence attribué au Conseil de Surveillance. Il est proposé de fixer ce montant à 600 000 euros pour l'exercice en cours et chacun des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision. Cette augmentation, la première depuis l'Assemblée Générale du 26 mai 2004, répond à l'importance croissante des travaux du Conseil de Surveillance et de ses comités et au temps qui leur est consacré. Par ailleurs, le montant des jetons de présence par personne reste dans la moyenne du marché, compte tenu de la taille du groupe.

Onzième résolution

Détermination du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, décide de fixer à 600 000 euros la rémunération globale des membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours et chacun des exercices suivants jusqu'à nouvelle décision.

La **douzième résolution** soumet à l'autorisation de l'Assemblée Générale un programme de rachat d'actions Peugeot S.A. Cette autorisation serait consentie pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 28 novembre 2009.

Cette autorisation s'appliquerait dans la limite de 17 millions d'actions, correspondant à 7,3 % du capital, avec pour objectif l'attribution d'options d'achat d'actions, la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital ou la réduction du capital de la société. Le prix maximum d'achat serait fixé à 65 euros par action.

Cette autorisation remplace celle donnée précédemment par les actionnaires lors de l'Assemblée du 23 mai 2007. La limite est portée à 17 millions d'actions au plus, correspondant au nombre de titres qui pourraient être rachetés compte tenu du plafonnement des titres en autodétention à 10 % du capital et du nombre de titres détenus à fin 2007. Au 31 décembre 2007, le groupe détenait 6 097 714 actions représentant 2,6 % du capital, dont 5 866 214 actions détenues en couverture des options d'achat consenties et 231 500 actions destinées à être annulées.

Si le groupe devait utiliser cette autorisation pour d'autres motifs que la couverture des plans d'options futurs, il le ferait en veillant particulièrement au niveau de sa position financière nette. Au cours de l'exercice 2007, 1 250 000 actions ont été acquises à un cours moyen de 60,62 euros, dont 1 155 000 actions ont été affectées à l'adossement du programme d'attribution d'options d'achat d'actions Peugeot S.A. décidé en août 2007.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et aux articles 241-1 à 242-6 du Règlement général AMF, le descriptif de ce nouveau programme sera disponible sur le site Internet www.psa-peugeot-citroen.com, rubrique Actionnaire/ Information Réglementée AMF, ainsi que le site Internet de l'AMF www.amf-france.org.

Douzième résolution

Autorisation d'un programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire à acquérir des actions de la société en vue soit de réduire le capital de la société soit de l'attribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou de groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital. L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et à toute époque, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation de tous instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat.

Le prix maximum d'achat est fixé à 65 euros par action.

Le Directoire pourra acquérir au maximum 17 000 000 actions en vertu de la présente autorisation qui lui est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du 28 mai 2008 et qui se substitue, à compter de la présente Assemblée, à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007.



■ II – Délibérations à caractère extraordinaire

Les délibérations à caractère extraordinaire concernent le renouvellement des dispositions votées lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007.

La **treizième résolution** renouvelle l'autorisation du Directoire de procéder à la réduction du capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la société, dans la limite de 10 % du capital de la société par périodes de vingt-quatre mois. Cette autorisation sera en particulier utilisée pour annuler les 231 500 actions détenues par la société au 31 décembre 2007 et affectées au poste « Actions en voie d'annulation ».

Treizième résolution

Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, dans les conditions prévues par l'article 9 des statuts, à procéder sur ses seules délibérations à l'annulation des actions de la société qu'elle détient ou qu'elle pourrait détenir par suite d'achats réalisés dans le cadre de l'autorisation donnée par la douzième résolution ci-dessus, dans la limite de dix pour cent du capital de la société par périodes de vingt-quatre mois.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour procéder, s'il y a lieu, à une ou plusieurs réductions de capital en conséquence de l'annulation des actions précitées et en particulier modifier les statuts, effectuer toutes formalités de publicité et prendre toutes dispositions pour permettre directement ou indirectement la réalisation de cette ou ces réductions de capital.

La **quatorzième résolution** renouvelle l'autorisation au Directoire, pour une durée de dix-huit mois, d'augmenter ou réduire le capital ou racheter des actions de la société en période d'offre publique sur les titres Peugeot S.A. dans le cadre des autorisations et délégations consenties par les dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 et douzième et treizième résolutions 2008 qui précèdent.

Quatorzième résolution

Autorisation donnée au Directoire d'utiliser les délégations et autorisations en période d'offre publique portant sur les titres de la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée et dans les conditions fixées par la loi, à utiliser, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, les délégations de compétence et autorisations données au Directoire à l'effet d'acquérir des actions Peugeot S.A., d'augmenter ou de réduire le capital social en application des dispositions des douzième et treizième résolutions qui précèdent et des dispositions des dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, et ce pour la totalité du montant des délégations et autorisations fixé dans lesdites résolutions.

La **quinzième résolution** propose à l'Assemblée Générale de renouveler la délégation de compétence au Directoire d'émettre des bons de souscription d'action, dans l'hypothèse d'une offre publique sur les titres de la société Peugeot S.A., qui surviendrait dans les dix-huit mois suivant l'Assemblée Générale et répondrait aux conditions d'application de l'« exception de réciprocité », c'est-à-dire dans le cas où une offre publique serait le fait d'une entité qui elle-même n'aurait pas l'obligation – si elle faisait l'objet d'une offre – d'obtenir l'approbation de l'Assemblée pour prendre des mesures de défense pendant l'offre, ou qui est contrôlée par une entité qui n'applique pas cette obligation.

Le montant maximum prévu pour l'augmentation de capital qui pourrait résulter de l'exercice des bons de souscription d'actions s'ils étaient émis, est de 160 millions d'euros. Ce montant est proche de celui qui fait l'objet des augmentations de capital auxquelles le Directoire pourrait procéder en vertu des dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale de Peugeot S.A. du 23 mai 2007 ainsi que des dispositions de la quatorzième résolution 2008 et il s'imputerait sur lesdites augmentations de capital. Il est proposé que le nombre maximum de bons de souscription pouvant être émis soit fixé à 160 millions de bons.

Les autres caractéristiques des bons et leurs conditions d'exercice seraient déterminées par le Directoire, comme le prévoit la loi. Cette délégation permettrait donc au Directoire d'arrêter, le cas échéant, l'ensemble des conditions et caractéristiques des bons au vu du contenu et des modalités d'une offre publique visant la société.

Quinzième résolution

Délégation de compétence donnée au Directoire à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, délègue au Directoire, en application des dispositions des articles L. 233-32 II et L. 233-33 du Code de commerce, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée, la compétence d'émettre, en une ou plusieurs fois, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, des bons permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à des actions Peugeot S.A. et d'attribuer gratuitement lesdits bons à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique.

L'Assemblée Générale fixe à 160 000 000 euros le montant de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'exercice desdits bons, ce montant s'imputant sur les augmentations de capital auxquelles le Directoire pourrait procéder en vertu des dispositions des dixième, onzième et douzième résolutions de l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 et des dispositions de la quatorzième résolution qui précède et à 160 000 000 le nombre maximum de bons de souscription pouvant être émis en vertu de la présente résolution.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de fixer les conditions d'exercice de ces bons, qui doivent être relatives aux termes de l'offre ou de toute offre concurrente éventuelle, ainsi que les autres caractéristiques de ces bons, dont le prix d'exercice ou les modalités de détermination de ce prix. Ces bons deviennent caducs de plein droit dès que l'offre et toute offre concurrente éventuelle échouent, deviennent caduques ou sont retirées.

La présente délégation emporte renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de la société auxquelles les bons de souscription émis en vertu de la présente résolution donneraient droit.



Gouvernement d'entreprise

■ Conseil de Surveillance

Thierry Peugeot

Président

Jean-Philippe Peugeot

Jean-Louis Silvant

Vice-présidents

Marc Friedel

Jean-Louis Masurel

Jean-Paul Parayre

Robert Peugeot

Henri Philippe Reichstul

Marie-Hélène Roncoroni

Geoffroy Roux de Bézieux

Ernest-Antoine Seillière

Joseph F. Toot Jr.

Membres du Conseil de Surveillance

François Michelin

Bertrand Peugeot

Roland Peugeot

Censeurs

■ Directoire

Christian Streiff

Président

Jean-Philippe Collin

Gilles Michel

Grégoire Olivier

Roland Vardanega

Membres du Directoire

■ Renseignements sur les membres du Conseil de Surveillance

Thierry Peugeot

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 19 décembre 2002
Échéance du mandat en cours : 2010

Né le 19 août 1957

Président du Conseil de Surveillance
Président du comité des rémunérations et des nominations
Membre du comité stratégique

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75116 Paris
France

Président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2007, M. Thierry Peugeot est également :

Vice-président d'Établissements Peugeot Frères.

Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP, LFPPF – La Française de Participations Financières, Société Anonyme de Participations – SAPAR, Immeubles et Participations de l'Est, Faurecia, Compagnie Industrielle de Delle, Air Liquide.

Représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil d'Administration de LISI.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président d'Immeubles et Participation de l'Est.

Administrateur d'AMC Promotion.

Gérant de la SCI du Doubs.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Thierry Peugeot a exercé des fonctions de directeur général d'entreprises, notamment du secteur automobile, et possède une expérience de gestion de sociétés à l'étranger.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 900 actions.

Jean-Philippe Peugeot

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 16 mai 2001
Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 7 mai 1953

Vice-président du Conseil de Surveillance
Président du comité stratégique
Membre du comité des rémunérations et des nominations

Adresse professionnelle :
Établissements Peugeot Frères
75, avenue de la Grande-Armée
75116 Paris
France

Vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN Président d'Établissements Peugeot Frères

Au 31 décembre 2007, M. Jean-Philippe Peugeot est également :

Vice-président de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Administrateur de LFPPF – La Française de Participations Financières, Immeubles et Participations de l'Est, Linedata Services.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :

Président du Conseil d'Administration de Nutrition et Communication SAS.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Philippe Peugeot a effectué toute sa carrière chez Automobiles Peugeot. Il a notamment été directeur d'une filiale commerciale d'Automobiles Peugeot pendant huit ans et directeur de Peugeot Parc Alliance pendant quatre ans.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.



<p>Jean-Louis Silvant</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2006 Échéance du mandat en cours : 2012 Né le 7 février 1938</p> <p>Vice-président du Conseil de Surveillance Membre du comité stratégique Membre du comité des rémunérations et des nominations</p> <p>Adresse professionnelle : La Martinerie 35, rue de la Fontaine 37370 Neuvy-le-Roi France</p>	<p>Vice-président du Conseil de Surveillance Ancien membre du comité exécutif de PSA PEUGEOT CITROËN</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Jean-Louis Silvant est également :</p> <p>Président de la Closerie des Tilleuls. Gérant de Silvant-Invest. Administrateur de Peugeot Suisse, Résidéal Santé.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Directeur général puis directeur général délégué de Peugeot Citroën Automobiles. Président du Conseil d'Administration de Peugeot Suisse.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean-Louis Silvant a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1961. Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines, a été directeur général adjoint de la société Peugeot de 1992 à 1998 et membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN de 1998 à 2002.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>
<p>Marc Friedel</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 26 juin 1996 Échéance du mandat en cours : 2008 Né le 21 juillet 1948</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité financier</p> <p>Adresse professionnelle : 1, rue Ballu 75009 Paris France</p>	<p>Consultant</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Marc Friedel est également :</p> <p>Représentant permanent de Sofinaction (Groupe CIC) au Conseil d'Administration de la Société Nancéienne Varin-Bernier (SNVB).</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance des Presses Universitaires de France. Vice-président du Conseil d'Administration de la Librairie Ernest Flammarion.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Marc Friedel a été président directeur général, de 1989 à 1999, de la société Berger-Levrault, société cotée à la Bourse de Paris.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.</p>

Jean-Louis Masurel

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 27 août 1987
Échéance du mandat en cours : 2011
Né le 18 septembre 1940

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
Arcos Investissement
10 A, rue de la Paix
75002 Paris
France

Président d'Arcos Investissement

Au 31 décembre 2007, M. Jean-Louis Masurel est également :

Vice-président du Conseil de Surveillance de Oudart S.A.
Administrateur de la Société des Bains de Mer (Monaco), Compagnie de Transports Financière et Immobilière – Cotrafi, Oudart Gestion S.A., Gondrand (filiale de Cotrafi), Banque J. Safra (Monaco).
Membre du Conseil de Surveillance de 21 Centrale Partners S.A.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Louis Masurel a exercé les fonctions de vice-président directeur général de Moët-Hennessy puis de LVMH de 1983 à 1989. Depuis 1995, il est administrateur et président du comité financier de la Société des Bains de Mer (Monaco).

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 600 actions

Jean-Paul Parayre

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 11 décembre 1984
Échéance du mandat en cours : 2011
Né le 5 juillet 1937

Membre du Conseil de Surveillance
Président du comité financier
Membre du comité stratégique

Adresse professionnelle :
203, avenue de Molière
1050 Bruxelles
Belgique

Président du Conseil de Surveillance de Vallourec

Au 31 décembre 2007, M. Jean-Paul Parayre est également :

Président du Conseil de Surveillance de Stena Maritime.
Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Stena International Sarl.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de SDV Cameroun, Stena Line, Seabulk, Sea-invest France, Carillion plc, Stena UK, SDV Congo, Stena International BV.
Membre de l'Advisory Board de Candover.
Membre du Conseil Consultatif de V&M do Brasil.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Paul Parayre a exercé plusieurs fonctions de direction dans des groupes industriels et de services. Entre 1977 et 1984, il préside le Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN. Entre 1984 et 1990, il est directeur général puis président du Directoire de Dumez avant de devenir vice-président directeur général de Lyonnaise des Eaux Dumez de 1990 à 1992. Il intègre le groupe Bolloré en 1994 en tant que vice-président directeur général jusqu'en 1999. Il occupe également la fonction de président directeur général de Saga entre 1996 et 1999.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 41 396 actions.



Robert Peugeot

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 6 février 2007
Échéance du mandat en cours : 2013
Né le 25 avril 1950

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique
Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
FFP
75, avenue de la Grande-Armée
75116 Paris
France

Président directeur général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP
Ancien membre du comité exécutif de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2007, M. Robert Peugeot est également :

Président du Conseil d'Administration de Simante, SL.
Membre du Conseil de Surveillance d'Hermès International.
Administrateur de B-1998 SL, FCC Construcción S.A., Établissements Peugeot Frères, Imerys, Immeubles et Participations de l'Est, LFPF – La Française de Participations Financières, Sanef, Holding Reignier S.A., WRG – Waste Recycling Group Limited, Alpine Holding, Faurecia.
Gérant de CHP Gestion, Rodom.
Représentant permanent de FFP au Conseil de Surveillance de Zodiac.
Représentant statutaire de FFP, à la Financière Guiraud.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Taittinger, Citroën Deutschland Aktiengesellschaft et d'Aviva France.
Administrateur de l'IFP (Institut Français du Pétrole), Société du Louvre, Peugeot Automobiles United Kingdom Ltd, Citroën Danemark A/S, Fomentos de Construcciones y Contratas S.A. FCC, Aviva Participations, GIE de recherche et d'études PSA Renault, Citroën UK Ltd .

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Robert Peugeot a été membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et a exercé les fonctions de Directeur Innovation et Qualité de PSA PEUGEOT CITROËN entre 1998 et 2007. Depuis 2002, il est également président directeur général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.

Henri Philippe Reichstul

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 23 mai 2007
Échéance du mandat en cours : 2013
Né le 12 avril 1949

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique

Adresse professionnelle :
Av Brigadeiro Faria Lima 1309,
4th floor,
01452-002 São Paulo, SP Brasil

Président directeur général de Brenco, Companhia Brasileira de Energia Renovavel

Au 31 décembre 2007, M. Henri-Philippe Reichstul est également :

Administrateur de Prisma Energy International, Repsol YPF S.A.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Administrateur de TAM – Linhas Aéreas S.A., Holdings / Vivo, Pao de Açucar Group.

Expertise et expérience professionnelle :

Diplômé en économie de l'université de São Paulo, post graduate work à Oxford, puis professeur d'économie dans l'enseignement supérieur, M. Henri-Philippe Reichstul a exercé au Brésil plusieurs postes au sein de la haute fonction publique avant d'occuper divers postes de président et administrateur de sociétés, dont la présidence de Petrobras (1999-2001).

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 25 actions.

Marie-Hélène Roncoroni

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 2 juin 1999
Échéance du mandat en cours : 2011
Née le 17 novembre 1960

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité financier

Adresse professionnelle :
FFP
75, avenue de la Grande-Armée
75116 Paris
France

Vice-président de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP

Au 31 décembre 2007, Mme Marie-Hélène Roncoroni est également :

Administrateur de LFPF – La Française de Participations Financières, Société Anonyme de Participations – SAPAR, Établissements Peugeot Frères, Immeubles et Participations de l'Est.

Représentant permanent de Société Anonyme de Participation – SAPAR au Conseil d'Administration de la Société des Immeubles de Franche-Comté, de Immeubles de Franche-Comté au Conseil d'Administration de la Société Anonyme Comtoise de Participation, de Covéa Ré aux Conseils d'Administration de MMA Iard Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles, MMA Iard SA, MMA Vie SA et MMA Coopérations.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

Mme Marie-Hélène Roncoroni a débuté sa carrière dans un cabinet d'audit anglo-saxon avant d'occuper des fonctions à la direction financière du groupe PSA PEUGEOT CITROËN durant 7 années.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.



<p>Geoffroy Roux de Bézieux</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 23 mai 2007 Échéance du mandat en cours : 2013 Né le 31 mai 1962</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance</p> <p>Adresse professionnelle : Virgin Mobile France 40, boulevard Henri Sellier 92150 Suresnes</p>	<p>Président de Virgin Mobile France</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Geoffroy Roux de Bézieux est également :</p> <p>Vice-président du Conseil de Surveillance de Seloger.com. Administrateur de Budget Telecom, Micromania, Sporever, Parrot.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Administrateur de Nocibé, Fromagers Plus.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle :</p> <p>Diplômé de l'ESSEC, M. Geoffroy Roux de Bézieux a exercé diverses fonctions au sein du groupe L'Oréal de 1986 à 1996. Il est le président fondateur de The Phone House, premier réseau indépendant de vente de téléphones mobiles, revendu à Carphone Warehouse dont il a été directeur général Europe (2000-2003), puis Chief Operating Officer (2003-2006). Il est depuis 2006 président fondateur de Virgin Mobile. Il est également président de l'association CroissancePlus depuis 2005.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 1 000 actions.</p>
<p>Ernest-Antoine Seillière</p> <p>Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 22 juin 1994 Échéance du mandat en cours : 2012 Né le 20 décembre 1937</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité stratégique Membre du comité des rémunérations et des nominations</p> <p>Adresse professionnelle : Wendel Investissement 89, rue Taitbout 75009 Paris France</p>	<p>Président du Conseil de Surveillance de Wendel Investissement</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Ernest-Antoine Seillière est également :</p> <p>Président du Conseil d'Administration et directeur général de Société Lorraine de Participations Sidérurgiques – SLPS. Président du Conseil de Surveillance de Oranje – Nassau Groep B.V. Membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas, Editis Holding, Gras-Savoie, Hermès International S.A. Administrateur de Legrand et Sofisamc (Suisse).</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Président directeur général de CGIP, Marine-Wendel, Legrand Holding. Vice-président du Conseil d'Administration de Cap Gemini. Administrateur d'Editis. Représentant permanent de Sofiservice au Conseil d'Administration de Bureau Veritas.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Ernest-Antoine Seillière a exercé divers postes de président et administrateur de sociétés.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 600 actions.</p>

Joseph F. Toot Jr

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2000
Échéance du mandat en cours : 2012
Né le 13 juin 1935

Membre du Conseil de Surveillance

Adresse professionnelle :
The Timken Company
1835 Dueber Ave. SW
P.O. Box 6928
Canton, OH 44706-0926
United States

Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company

Au 31 décembre 2007, M. Joseph F. Toot Jr. est également :
Administrateur de Rockwell Automation, Rockwell Collins, The Timken Company.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :
Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.

François Michelin

Date du premier mandat de censeur : 25 juillet 2006
Échéance du mandat en cours : 2012
Né le 15 juin 1926

Censeur

Adresse professionnelle :
Pardevi
23, place des Carmes Déchaux
63040 Clermont-Ferrand
France

Président de Participation et Développement Industriels S.A. – Pardevi

Au 31 décembre 2007, M. François Michelin est également :
Gérant associé indéfiniment responsable de la Compagnie Financière Michelin (Suisse).
Vice-président de l'ANSA.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Gérant commandité de : Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM), Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM).
Associé indéfiniment responsable de Michelin Reifenwerke (MRW).

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

Durant sa période à la gérance de la CGEM, Michelin est devenu l'un des trois premiers manufacturiers mondiaux alors qu'il était au dixième rang mondial.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 150 actions.



<p>Bertrand Peugeot</p> <p>Date du premier mandat de censeur au Conseil de Surveillance : 8 juin 1999 Échéance du mandat en cours : 2011 Né le 30 octobre 1923</p> <p>Censeur</p> <p>Adresse professionnelle : PSA PEUGEOT CITROËN 75, avenue de la Grande-Armée 75116 Paris France</p>	<p>Ancien vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Bertrand Peugeot est également :</p> <p>Administrateur de Paris Loire.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP, Établissements Peugeot Frères, LFPF – La Française de Participations Financières.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Bertrand Peugeot a occupé diverses fonctions de président et administrateur de sociétés du groupe PSA PEUGEOT CITROËN et notamment président de Cycles Peugeot jusqu'en 1987, de Peugeot Motocycles jusqu'en 1989 et vice-président du Conseil de Surveillance de PSA PEUGEOT CITROËN de 1972 à 1999.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 492 actions.</p>
<p>Roland Peugeot</p> <p>Date du premier mandat de censeur au Conseil de Surveillance : 16 mai 2001 Échéance du mandat en cours : 2013 Né le 20 mars 1926</p> <p>Censeur</p> <p>Adresse professionnelle : Établissements Peugeot Frères 75, avenue de la Grande-Armée 75116 Paris France</p>	<p>Président d'honneur d'Établissements Peugeot Frères</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Roland Peugeot est également :</p> <p>Président d'honneur du Football Club Sochaux Montbéliard – FSCM. Représentant permanent d'Établissements Peugeot Frères au Conseil d'Administration de LFPF – La Française de Participations Financières.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Roland Peugeot a occupé plusieurs postes de président à l'intérieur du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, et notamment la présidence du Conseil de Surveillance de 1972 à 1998. Il a été membre du Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot de 1982 à 1996.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 20 041 actions.</p>

■ Renseignements sur les membres du Directoire

Christian Streiff

Date du premier mandat au Directoire :
6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 21 septembre 1954

Président du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75116 Paris
France

Président du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN

Au 31 décembre 2007, M. Christian Streiff est également :

Président d'Automobiles Peugeot, Automobiles Citroën.

Vice-président de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Ltd (Chine).

Administrateur de Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles, Gefco, Faurecia, Thyssen-Krupp, Continental AG.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président directeur général d'Airbus Holding, Saint-Gobain Advanced Ceramics Corp, Carborundum Ventures Inc.

Directeur général délégué de la Compagnie de Saint-Gobain.

Président du Conseil d'Administration de la Société Européenne des Produits Réfractaires-SEPR, Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc., Saint-Gobain Performance Plastics Corp., Saint-Gobain Abrasivos S.A.

Administrateur de PAM Colombia S.A., Grindwell Norton Ltd., Kure-Norton Ltd., Saint-Gobain Corporation, Saint-Gobain Pipe Systems Plc.

Administrateur délégué de Saint-Gobain KK.

Gérant associé d'Argos Conseil.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Christian Streiff a effectué l'essentiel de sa carrière (1979-2005) dans le groupe Saint-Gobain où il a acquis une très large expérience industrielle et internationale dans des métiers différents, tant en Europe (Allemagne, Italie) qu'aux États-Unis, au Brésil, en Chine.

Il est devenu directeur général délégué de Saint-Gobain en 2004 puis président d'Airbus en 2006.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.



<p>Jean-Philippe Collin</p> <p>Date du premier mandat au Directoire : 1^{er} janvier 2008 Échéance du mandat en cours : 2011 Né le 25 mai 1956</p> <p>Membre du Directoire</p> <p>Adresse professionnelle : Automobiles Peugeot 75, Avenue de la Grande-Armée 75116 Paris France</p>	<p>Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN Directeur général de la société Automobiles Peugeot</p> <p>M. Jean-Philippe Collin est également :</p> <p>Administrateur de Peugeot Motocycles et de Peugeot España. Représentant permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance.</p> <p>Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Président directeur général de Keymro.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>M. Jean-Philippe Collin a occupé plusieurs fonctions de responsabilité dans le domaine de la technologie, de la qualité et des achats chez IBM, Valeo puis Thomson avant de devenir, en 2004, directeur des achats du groupe PSA PEUGEOT CITROËN. Il devient membre du Comité de Direction Élargi du groupe en février 2007. Il sera ensuite nommé directeur général d'Automobiles Peugeot et membre du Directoire le 1^{er} janvier 2008.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus : 0</p>
<p>Gilles Michel</p> <p>Date du premier mandat au Directoire : 6 février 2007 Échéance du mandat en cours : 2011 Né le 10 janvier 1956</p> <p>Membre du Directoire</p> <p>Adresse professionnelle : Automobiles Citroën Immeuble Colisée III 12, rue Fructidor 75017 Paris France</p>	<p>Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN Directeur général de la société Automobiles Citroën</p> <p>Au 31 décembre 2007, M. Gilles Michel est également :</p> <p>Président de Citer. Président du Conseil d'Administration de Citroën Danemark A/S, Citroën Italia, Citroën UK Ltd, Citroën Belux, Citroën (Suisse) S.A. Président du Conseil de Surveillance de Citroën Nederland B.V. Membre du Conseil de Surveillance de Citroën Deutschland AG. Administrateur de Automoviles Citroën España, Autotransporte Turístico Español S.A., Comercial Citroën S.A., Citroën Sverrige AB. Représentant permanent d'Automobiles Citroën À la présidence du Conseil d'Administration d'Automoveis Citroën, Au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance.</p> <p>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :</p> <p>Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles, Process Conception Ingénierie.</p> <p>Expertise et expérience professionnelle complémentaire :</p> <p>Après avoir occupé plusieurs postes de directeur général de filiales du groupe Saint-Gobain, M. Gilles Michel a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 2002. En charge de la Direction des Plates-Formes, des Techniques et des Achats, il a été membre du comité exécutif entre 2002 et 2007.</p> <p>Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.</p>

Grégoire Olivier

Date du premier mandat au Directoire :

6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 19 octobre 1960

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :

PSA PEUGEOT CITROËN

ADN

Route Nationale 118

78140 Vélizy-Villacoublay

France

Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN Directeur des Programmes

Au 31 décembre 2007, M. Grégoire Olivier est également :

Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles, Imerys.

Membre du Conseil de Surveillance de Wendel.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président du Conseil d'Administration et **directeur général** de Faurecia.

Président directeur général de Sagem Communication.

Président du Directoire de Sagem.

Membre du Directoire de Safran.

Vice-président du comité de direction de Club Sagem.

Administrateur de Snecma, Sagem Défense et Sécurité.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Grégoire Olivier a exercé plusieurs fonctions de direction générale au sein d'entreprises industrielles.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.

Roland Vardanega

Date du premier mandat au Directoire :

6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 27 juin 1943

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :

PSA PEUGEOT CITROËN

Centre technique Vélizy A

Route de Gisy

78140 Vélizy-Villacoublay

France

Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN Directeur Technique et Industriel

Au 31 décembre 2007, M. Roland Vardanega est également :

Président de Peugeot Citroën Automoviles Portugal SA.

Administrateur de Esso – SAF, Peugeot Citroën Automobiles, Peugeot Citroën Automoviles España SA, Peugeot Citroën Automoviles Portugal SA, Résidence de Chantilly, Résidéal Santé, la Closerie des Tilleuls.

Mandataire de la Gérance de Société Mécanique Automobile de l'Est, Peugeot Citroën Poissy, Peugeot Citroën Sochaux S.N.C, Peugeot Citroën Mulhouse S.N.C, Peugeot Citroën Aulnay, Peugeot Citroën Rennes, Peugeot Citroën Mécanique du Nord Ouest, Peugeot Citroën Mécanique de l'Est.

Gérant de Vardanega Invest.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président de Societa Europea Veicoli Leggeri-Sevel Spa, Peugeot Citroën Automobiles UK Ltd, la Closerie des Tilleuls.

Administrateur de Société Européenne de Véhicules Légers du Nord- Sevelnord.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Roland Vardanega a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1967.

Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines, et a été membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN de 1998 à 2007.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2007 : 0.



Exposé sommaire de la situation et de l'activité en 2007

■ Groupe PSA PEUGEOT CITROËN

2007 : Les points marquants

- **Retour à une croissance significative des ventes et du chiffre d'affaires consolidé**
Croissance du chiffre d'affaires : **+ 7,1 %**.
Croissance des ventes de véhicules (hors ensembles d'éléments détachés) : **+ 3,8 %**.
- **Marge opérationnelle consolidée de 2,9 %, en amélioration de 0,9 point**
Résultat opérationnel courant consolidé en croissance de 56,6 % à 1 752 millions d'euros, soit 2,9 % du chiffre d'affaires, grâce aux effets positifs des réductions de coûts et des améliorations de prix, mix et volumes.
- **Charges exceptionnelles de 632 millions d'euros permettant une mise à niveau de la compétitivité du groupe pour préparer l'avenir.**
- **Forte croissance du résultat net : 885 millions d'euros (3,88 euros par action).**
- **Forte génération de cash-flow libre : 1 602 millions d'euros.**
- **Montée en puissance de CAP 2010, programme opérationnel de croissance et de compétitivité.**

2007 : Les chiffres

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 60 613 millions d'euros, en hausse de 7,1 % par rapport à 2006.

Le chiffre d'affaires de la division automobile s'établit à 47 456 millions d'euros, en hausse de 6,5 %, grâce à l'augmentation du volume de ventes de véhicules et à l'amélioration des prix et du mix produit.

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance, correspondant aux produits bruts d'intérêt sur ses créances, s'établit à 1 999 millions d'euros, en hausse de 13,5 %, bénéficiant de la croissance des nouveaux contrats et de l'encours total.

Le chiffre d'affaires de Gefco s'élève à 3 554 millions d'euros, en progression de 9,5 %.

Le chiffre d'affaires de Faurecia s'élève à 12 661 millions d'euros, en progression de 8,7 % sur 2006.

Résultats

Le résultat opérationnel courant du groupe s'établit pour 2007 à 1 752 millions d'euros représentant 2,9 % du chiffre d'affaires, contre 1 119 millions d'euros et 2 % du chiffre d'affaires en 2006, soit une hausse de 56,6 %. L'inflexion de l'évolution de la marge opérationnelle constatée au 1^{er} semestre est donc confirmée sur l'ensemble de l'année. Avec 3,1 % de marge opérationnelle consolidée au second semestre, le groupe a dépassé son objectif annoncé en juillet 2007.

L'essentiel de cette amélioration provient de l'activité automobile avec un résultat opérationnel courant qui s'élève à 858 millions d'euros, soit 1,8 % du chiffre d'affaires, contre 267 millions d'euros et 0,6 % du chiffre d'affaires pour 2006.

Ce triplement du résultat provient largement des premiers effets du plan de compétitivité CAP 2010 : amélioration de la qualité avec une baisse des dépenses de garantie, forte baisse des frais généraux et des frais fixes, amélioration de la productivité.

Les réductions de coûts ont apporté un gain de 932 millions d'euros et la croissance de l'activité a rapporté 355 millions d'euros. Ces gains ont été réduits du fait de l'inflation des coûts (matières premières, salaires, change).

Dans un environnement bancaire très perturbé, le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance est en progression de 0,7 % et s'élève à 608 millions d'euros, grâce notamment à une hausse de l'encours de crédit, et à une très bonne maîtrise du risque.

Le résultat opérationnel courant de Gefco s'établit à 155 millions d'euros et 4,4 % du chiffre d'affaires, contre 151 millions d'euros et 4,7 % du chiffre d'affaires pour 2006.

Le résultat opérationnel courant de Faurecia se situe à 121 millions d'euros et 1 % du chiffre d'affaires, à comparer à 69 millions d'euros et 0,6 % du chiffre d'affaires en 2006.

Les produits et charges opérationnels non courants constituent une charge nette de 632 millions d'euros, comparée à une charge nette de 808 millions en 2006. Ils comprennent pour l'essentiel les dépréciations exceptionnelles réalisées au 1^{er} semestre 2007 de certains actifs de la division automobile, les frais de rationalisation et de dépréciations exceptionnelles de Faurecia ainsi que la charge de restructuration liée au plan de départs volontaires.

Le résultat net revenant à Peugeot S.A. s'élève à 885 millions d'euros, contre 183 millions d'euros en 2006. Ramené à une action, le résultat s'établit à 3,88 euros, à comparer à 0,80 euro en 2006.

Position financière nette

La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales atteint 3 515 millions d'euros, à comparer à 3 011 millions d'euros en 2006.

La réduction du besoin en fonds de roulement a apporté une contribution positive de 920 millions d'euros contre 424 millions d'euros l'année précédente.

En 2007, les investissements ont été contenus à hauteur de 2 079 millions d'euros contre 2 590 millions d'euros en 2006.

La position financière nette des sociétés industrielles et commerciales du groupe s'établit à fin décembre 2007 à 1 404 millions d'euros, contre 116 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Société Peugeot S.A.

En 2007, le résultat net de Peugeot S.A. s'établit en bénéfice de 526 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 748 millions d'euros en 2006.

Perspectives pour 2008

La dynamique CAP 2010 aura un impact croissant en 2008, notamment par la réduction des frais de structure, des coûts de garantie, des coûts de production, des coûts d'achats et par la mise en place d'une offensive commerciale et produits.

En Europe occidentale, dans un contexte qui devrait être marqué par un léger recul du marché automobile, le groupe continuera de bénéficier du succès commercial de la Peugeot 207, de la Citroën C4 Picasso ainsi que de la montée en puissance de la Peugeot 308 et des autres modèles lancés en 2007. L'exercice 2008 sera marqué par une nouvelle étape dans le rajeunissement des gammes avec le lancement de la nouvelle Citroën C5, l'élargissement de la gamme 308, le lancement des petits utilitaires Citroën Nemo, Peugeot Bipper et des nouveaux Citroën Berlingo, Peugeot Partner. Une nouvelle organisation a également été mise en place par Citroën en 2007 et par Peugeot début 2008 pour améliorer l'efficacité des équipes commerciales.



Dans ses régions de développement stratégique (Europe de l'Est, Mercosur, Chine et Russie), le groupe prévoit une croissance des marchés à deux chiffres, légèrement plus faible qu'en 2007. Compte tenu de l'élargissement de son offre, PSA PEUGEOT CITROËN y poursuivra une croissance rentable.

Dans ces conditions, le groupe maintient l'objectif de ventes de véhicules et ensembles d'éléments détachés en 2008 entre 3 550 000 et 3 650 000 unités, soit une croissance autour de 5 %. Cette croissance devrait être plus forte au second semestre qu'au premier, compte tenu du programme de lancement des nouveaux véhicules.

Dans ces conditions également, le groupe vise une marge opérationnelle consolidée de 3,5 % du chiffre d'affaires.

Ces objectifs pour 2008 sont en ligne avec le programme CAP 2010.

PSA PEUGEOT CITROËN

<i>(en nombre de véhicules)</i>	2006	2007
Ventes mondiales	3 365 922	3 428 366

Chiffre d'affaires consolidé

<i>(millions d'euros)</i>	2006	2007
Automobile	44 566	47 456
Banque PSA Finance	1 761	1 999
Gefco	3 245	3 554
Faurecia	11 649	12 661
Autres activités et éliminations interactivités	(4 627)	(5 057)
Total PSA PEUGEOT CITROËN	56 594	60 613

Résultats financiers consolidés résumés

<i>(millions d'euros)</i>	2006	2007
Résultat opérationnel courant	1 119	1 752
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	206	1 080
Résultat net consolidé	70	826
Résultat net, part du groupe	183	885

Financement et situation financière

<i>(millions d'euros)</i>	2006	2007
Marge brute d'autofinancement *	3 011	3 515
Investissements (hors R&D) *	2 590	2 079
Position financière nette *	116	1 404
Capitaux propres	14 106	14 555

* des sociétés industrielles et commerciales.

Effectifs

	2006	2007
Effectifs inscrits (monde)	211 800	207 800

Résultats financiers de la société Peugeot S.A. au cours des cinq derniers exercices

(Articles R 225-81, R 225-83 et R 225-102 du Code de commerce)

(en euros)	2007	2006	2005	2004	2003
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146
Nombre d'actions émises	234 280 298	234 618 266	234 618 266	243 109 146	243 109 146
Résultat global des opérations de l'exercice					
Produits des activités courantes hors taxes	837 261 848	777 903 611	957 902 589	1 091 639 443	1 628 329 848
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	740 999 549	730 770 923	818 698 967	949 166 548	1 546 820 513
Participation des salariés (charge de l'exercice)	-	-	-	-	433 473
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	67 780 191	130 753 783	64 458 584	103 617 707	43 350 875
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	525 580 339	747 728 148	904 989 653	1 031 594 676	1 629 889 076
Dividendes ⁽⁴⁾	351 420 447	316 734 659	316 734 659	328 197 347	328 197 347
Résultat des opérations réduit à une seule action ⁽³⁾					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	3,45	3,67	3,76	4,33	6,54
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2,24	3,19	3,86	4,24	6,70
Dividende attribué à chaque action :					
- dividende net distribué ⁽⁴⁾	1,50	1,35	1,35	1,35	1,35
- impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) ⁽³⁾	-	-	-	-	0,675
Revenu global	-	-	-	-	2,025
Personnel					
Effectif moyen des salariés	390	453	480	495	494
Montant de la masse salariale	37 018 614	38 983 986	40 292 304	38 075 578	38 400 904
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	18 133 174	14 338 277	18 890 052	17 475 520	17 364 776

(1) Entre 2003 et 2007, les mouvements sur le capital résultent de l'annulation d'actions suite à leur rachat en bourse.

(2) Depuis le 1^{er} janvier 1990, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale, articles 223 A et suivants du CGI, applicable aux filiales françaises contrôlées à plus de 95 %. Tous les mouvements d'impôt sur les bénéfices sont enregistrés sur la ligne impôts sur les bénéfices, y compris les variations de provisions pour impôts.

(3) À compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé par un crédit d'impôt.

(4) Pour 2007, montants indiqués sous réserve de leur approbation par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008.



Demande d'envoi de documents et de renseignements

(à renvoyer dans la même enveloppe que le formulaire de vote)

Peugeot S.A. Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire

Le mercredi 28 mai 2008

Je soussigné(e) : Mme Mlle M. Société

Nom :
(ou dénomination sociale)

Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Adresse électronique :

Propriétaire de actions nominatives de Peugeot S.A.

et/ou de actions au porteur de Peugeot S.A.

demande l'envoi, en application des dispositions de l'article R 225-88 du Code de commerce, des documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale du 28 mai 2008, énumérés à l'article R 225-83 du Code de commerce.

Mode de diffusion souhaité (par défaut, diffusion électronique par e-mail) :

par e-mail par courrier postal

Documents souhaités :

en français en anglais

Signature

À, le 2008.

AVIS – Conformément à l'article R 225-88 alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires titulaires d'actions nominatives peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R 225-81 et R 225-83 du Code précité à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra en être portée sur la présente demande.



Ce document est à retourner à la banque ou à l'intermédiaire financier chargé de la gestion de vos actions.

PEUGEOT S.A.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 234 280 298 euros
Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris
R.C.S. Paris B 552 100 554 – Siret 552 100 554 00021
Tél. : 33 (1) 40 66 55 11 – Fax : 33 (1) 40 66 54 14
www.psa-peugeot-citroen.com